

BPJEPS

ANIMATION SOCIALE

ASNIÈRES-SUR-SEINE (92)

Cette formation est éligible au CPF. Identifiant CPF : 241669

Présentation du diplôme

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Animateur », mention « Animation Sociale » est un diplôme professionnel de niveau 4. Il est délivré par le Ministère des Sports. Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. Il est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'animateur territorial (catégorie B)

Son objectif est de former des animateurs professionnels, exerçant dans des centres sociaux, maisons de quartiers, maisons de retraite, hôpitaux, collectivités territoriales, établissement pour personnes handicapées, foyers de jeunes travailleurs, centres de détentions...

Public concerné

Salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage répondant aux prérequis.

Prérequis

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme suivante : PSC1 ; AFPS ou PSE1, PSE2 ; AFGSU de niveau 1 ou 2 ; SST (en cours de validité).
- Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès de groupe d'une durée minimale de 200h au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.
- **Dispense de l'attestation de 200 heures :** BAPAAAT ; CPJEPS ; CQP « Animateur périscolaire » ; CQP « Animateur de loisirs sportifs » ; BAFA ; BAFD ; BPJEPS toute spécialisé ; Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ; Baccalauréat professionnel agricole (toute option) ; Brevet professionnel délivré par le ministère de l'agriculture (toute option) ; Baccalauréat professionnel ASSP ; BEP « Accompagnement soins et services à la personne » ; DE d'Auxiliaire de Vie Sociale ; Diplôme professionnel d'aide soignant ; Diplôme d'aide médico-psychologique ; CAP « Petite Enfance » ; BEP agricoles « services aux personnes » ; TP Agent de médiation, information, services ; TP Technicien(ne) médiation services ; DE de moniteur éducateur ; DE d'accompagnement éducatif et social ; DE d'auxiliaire de puériculture ; DE de technicien de l'intervention sociale et familiale.
- Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense

Dates

Du 7 octobre 2021 au 30 juin 2022

Durée

- **600 heures de formation théorique.** Dont environ 50 heures en distanciel.
- **602 heures en situation pratique.**

Lieu

Centre National de Formation ifac
53 rue du Révérend Père Christian Gilbert
92600 Asnières-sur-Seine

Date limite d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le :

20 septembre 2021

Les convocations aux épreuves de sélection ne se feront que sous condition de complétude de ce dernier.

Dates d'informations collectives

4 mars, 27 avril, 18 mai, 18 juin, 26 juillet, 3 septembre, 1^{er} octobre, 19 novembre, 10 décembre 2021 à 10h

Les réunions auront lieu en visio.

Sélections

1. Un dossier de présentation du parcours professionnel de six pages minimum décrivant les activités professionnelles et bénévoles du candidat dans le domaine de l'animation en précisant les compétences mises en œuvre comme animateur ou dans l'accompagnement des publics de l'animation sociale. Ce dossier doit être fourni avec le dossier d'inscription.
2. **Épreuve écrite (3 heures) :** rédaction, réflexion et analyse d'une situation. Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire.
3. **Entretien oral (30 minutes) :** entretien de motivation. Il s'appuiera sur l'expérience d'animation du candidat.

Date des épreuves de sélection :

- **Épreuve écrite : 28 septembre 2021**
- **Épreuve orale : 30 septembre 2021**

Contact :

Sabine CANOVAS

01 46 88 10 42

sabine.canovas@dso.ifac.asso.fr



Tarifs

Frais d'inscriptions	35€
Coûts de formation parcours complet hors apprentissage	6400€
Coûts de formation parcours complet en apprentissage	Gratuit pour les apprentis; application du coût contrat défini par France Compétence pour les employeurs.

Pour les demandeurs d'emploi une prise en charge peut être demandée sous réserve de places et de l'habilitation de la formation, dans le cadre du Programme Régional de la Formation pour l'Emploi par le Conseil Régional Ile de France.

Coûts de formation en parcours partiels :

UC1 & UC2	3630€	UC3 & UC4	3170€
UC1	1850€	UC2	1980€
UC3	1980€	UC4	1390€

Objectifs

Le diplôme permet d'acquérir les compétences pour être animateur, en autonomie pédagogique, dans des structures associatives ou municipales :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire,
- Animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale,
- Encadrer des actions d'animation sociale,
- Participer au fonctionnement de la structure dans son environnement,
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

Alternance

La formation se déroule en alternance : deux semaines théoriques/deux semaines en situation professionnelle par mois (calendrier précis fournis au moment de l'inscription aux informations collectives).

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Pour les autres situations de handicap, nous contacter afin de vous mettre en relation avec notre référent.
Mail : referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr

Contenu de la formation

La formation théorique est répartie sur 4 Unités Capitalisables (UC). Un positionnement réglementaire de 18h est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement de la structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Concevoir un projet d'animation,
- Conduire et évaluer un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale

- Organiser, gérer et évaluer les activités
- Encadrer un groupe dans le cadre des activités d'animation sociale
- Accueillir les publics

UC4 : Mobiliser les démarches d'Education Populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

- Situer son activité d'animation sociale dans un territoire
- Maîtriser les outils et les techniques de l'animation sociale
- Conduire les activités d'animation sociale

Modalités d'évaluation

La certification se déroule en deux parties :

- **UC1-UC2** explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation – Rédaction d'un document écrit et soutenance orale.
- **UC3-UC4** Mise en situation professionnelle et soutenance orale. L'élaboration des dossiers est faite à partir de l'expérience pratique au sein de la structure d'alternance pédagogique du candidat.

